

| | | | |
|--------------------------|-----------|-------------------|---|
| Nom et prénom du patient | | | |
| N° d'assurance maladie | | Date de naissance | |
| | | Année | Mois Jour |
| Adresse (N°, rue) | | | |
| Ville | | | |
| Code postal | Ind. rég. | Téléphone | Sexe |
| | | | M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> |

DÉCLARATION DE PROBLÈMES DE SANTÉ LIÉS À LA CHALEUR FICHE PATIENT

À L'USAGE DU MÉDECIN, DE L'INFIRMIÈRE OU DE L'INFIRMIER CHEF DE L'URGENCE

À TRANSMETTRE LE JOUR MÊME

Par télécopieur au **819 564-5435** ou par courriel à l'adresse suivante :
sante-environnementale.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Salle d'urgence ou GMF :

- CHUS (Fleurimont) CHUS (Hôtel-Dieu) Magog Lac-Mégantic Windsor
 Coaticook Val-des-Sources Granby Cowansville
 GMF, précisez :

Diagnostic :

- Coup de chaleur¹ Épuisement par la chaleur¹ Date de survenue :
 Aggravation de maladies chroniques sous l'effet de la chaleur
 Décès, précisez l'heure du décès (HH:MM) : :

Maladies chroniques (cocher un ou plusieurs des choix) :

- Maladie cardiaque* Insuffisance cardiaque* Maladie respiratoire* Diabète HTA

* Précisions :

- Problème de santé mentale ou cognitif, précifiez :
 Autre, précifiez :

Médication : Non Oui, fournir le profil pharmacocinétique

Lieu d'exposition suspecté :

- Domicile École/garderie/camp de jour Résidence pour aînés Milieu de soins/CHSLD
 Lieu public ou autre, précisez :
 Milieu de travail, nom et numéro de téléphone de l'entreprise :

Précisions ou commentaires additionnels :

*Si présence d'autres personnes à risque dans le milieu d'exposition et qui pourraient nécessiter du soutien, aviser le médecin de garde en santé publique, en santé environnementale au 819 346-1110, ensuite le 0.

Nom et titre du déclarant :

Date :

¹ **Coup de chaleur :** T° corporelle $\geq 40^{\circ}\text{C}$ (104°F); pouls : rapide au début et devient faible et irrégulier; peau : chaude, rouge, généralement sèche (parfois humide); sudation faible ou absente; TA : élevée au début, diminuée ensuite; altération de la conscience ou perte de conscience.

Épuisement par la chaleur : T° corporelle entre 37°C (98,6°F) et 40°C (104°F); pouls : rapide et faible; peau : froide, moite, pâle; sudation excessive; TA : diminuée; grande fatigue; faiblesse; étourdissement; nausées; maux de tête.

CRITÈRES ET PROCÉDURE D'UTILISATION

- 1- Le médecin responsable, l'infirmier ou l'infirmière-chef complète les informations relatives au patient et transmet la fiche le jour même par courriel à sante-environnementale.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca ou par télécopieur au **819 564-5435**. Si présence d'autres personnes à risque dans le milieu d'exposition et qui pourraient nécessiter du soutien, aviser le médecin de garde en santé publique, en santé environnementale au **819 346-1110**, ensuite le **0**.
- 2- Ce formulaire peut être utilisé durant toute la période de la veille saisonnière (se référer au tableau des étapes ci-dessous pour une meilleure compréhension de ces termes).
- 3- Ces informations sont très précieuses en « Préalerte », « Alerte » et « Mobilisation » puisqu'elles font partie des indicateurs de suivi efficaces à suivre en temps réel afin d'évaluer l'impact de la vague de chaleur sur la santé de la population.
- 4- À l'étape « Préalerte » ou « Alerte », un courriel de rappel sera fait aux chefs des urgences de compléter cette fiche patient, et ce, **de façon quotidienne**, au fur et à mesure.

Tableau des étapes et de leurs définitions en lien avec le dossier de chaleur extrême

| Dimensions de la sécurité civile | Étapes de réponse | Définitions, seuils |
|----------------------------------|---|---|
| Prévention | Temps normal Pas de menace | 1 ^{er} octobre au 14 mai |
| Préparation | Veille saisonnière Menace appréhendée, survenue incertaine | 15 mai au 30 septembre |
| | Veille active Menace appréhendée dans un délai inconnu et selon une ampleur à analyser | Avertissement de chaleur (T° ≥ 30° C et Humidex ≥ 40) ou d'une vague de chaleur par Environnement Canada |
| | Préalerte Menace possible, mais en deçà des critères d'alerte | Décision relevant du Comité de sécurité civile du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour une menace possible, sans atteinte des critères d'alerte |
| Intervention | Alerte Menace imminente, forte probabilité de survenue à court terme | Prévision de chaleur extrême ² Prévision par Environnement Canada ≥ 3 jours avec : T° max ≥ 31° C (moyenne pondérée) ET T° min ≥ 18° C (moyenne pondérée) |
| | Mobilisation Menace réelle avec impact confirmé | Impacts santé significatifs associés à la chaleur ou selon l'analyse de risque de la santé publique |
| Rétablissement | Démobilisation Menace écartée, risque sous contrôle | Retour à la veille saisonnière <ul style="list-style-type: none"> Température sous les seuils de chaleur accablante et extrême Retour aux niveaux attendus des indicateurs de santé |

² La chaleur extrême est atteinte sur une moyenne pondérée sur 3 jours consécutifs. Cette pondération est de 40 % pour les première et deuxième journées de prévision et de 20 % pour la troisième journée de prévision. C'est ainsi que, même si on prévoit une valeur de température maximale sous 31° C pour l'une des 3 journées, la prévision de chaleur extrême est possible si les autres jours sont plus chauds.